



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réunion du
Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL)
mercredi 12 avril 2023
(14h00-16h00)

Ordre du jour :

- présentation des dossiers déposés par les CVL dans le cadre de l'appel à projets sur fonds de vie lycéenne 2023 ;
- point d'étape sur les travaux des commissions ;
- échéances à venir ;
- questions diverses.

Présents :

Membres adultes :

Christine Gavini, rectrice, présidente du CAVL ;
Philippe Chanteur, IA-IPR EVS – DAVLC ;
Corinne Nonin, représentante de l'Aroéven Rouen-Normandie ;
François Dubos, CPE du LPO La Morandière de Granville.

Membres élus :

Clément Annebique (Lycée de la Côte d'Albâtre - St Valéry en C.) ;
Elsa Fanget-Passoni (Lycée Galilée – Franqueville-St-Pierre) ;
Juliette Lallemand (Lycée Flaubert – Rouen) ;
Salma Nini (Lycée Anguier – Eu) ;
Hipolyte Ponthieu (Lycée Flaubert – Rouen) ;
Sofiane Tabache (Lycée Anguier – Eu) ;
Timothée Varin (Lycée Neruda – Dieppe) ;
Carla Aussant—Soive (Lycée Rostand – Caen) ;
Arthur Pinard (Lycée Rostand – Caen) ;
Julie Langlois (Lycée Marland – Granville) , suppléante d'Adèle David ;
Félice Mesnil (Lycée Littré – Avranches) ;
Mattéo Perrot (Lycée Curie-Corot - Saint Lô) ;
Zacharie Tchana (Lycée Curie-Corot - Saint Lô) ;
Alexane Rauline (Lycée Le Verrier - Saint Lô) ;
Marius Vallée (Lycée Marland – Granville) ;
Lorik Archeray (Lycée Bartholdi – Barentin) ;
Océane Leroi (Lycée Bartholdi – Barentin).

Absents excusés :

Membres adultes :

Jean-Denis Peyret, proviseur du lycée Schuman-Perret, Le Havre
Laurent Desaunay, adjoint régional Ligue de l'enseignement, délégué général de LDE de l'Eure
Dominique Cantrelle, conseillère technique EVS
Tony Derebergue, conseiller sécurité
Sophie Roullé, IA-IPR EVS
Bertrand Deniaud, vice-président du conseil régional
Marie-Hélène Roux, conseillère régionale

Membres élus :

Lucie Bourdon-Lenoble (Lycée de la Côte d'Albâtre - St Valéry en C.);
Adèle David (Lycée La Morandière – Granville);
Valentin Guerin (Lycée Mézeray-Gabriel – Argentan);
Louna Merlier (Lycée Mézeray-Gabriel – Argentan);
Maxence Del Valle-Boudillon (Lycée des Andaines - La Ferté-Macé);
Swad Savry (Lycée Napoléon – L'Aigle);
Sandrine Lemire (Lycée Briand – Evreux);
Tom Lefevre (Lycée Briand – Evreux);
Mathéo Leguédou (EREA Robert Doisneau - Saint Lô).
Lara Leclerc (EREA Robert Doisneau - Saint Lô).

Est désigné secrétaire de séance, François Dubos ;
Est désignée secrétaire adjointe, Juliette Lallemand.

Présentation des dossiers déposés par les CVL dans le cadre de l'appel à projets sur fonds de vie lycéenne 2023

Madame la rectrice indique que l'appel à projets sur les fonds de vie lycéenne permet aux CVL de l'académie de présenter des dossiers élaborés en leurs seins afin de solliciter un financement en permettant la réalisation. Le montant réservé sur les fonds de vie lycéenne académiques est de 15 000 €. Pour cette année 2023, 43 projets ont été présentés par 33 lycées, pour une sollicitation globale de 56 566 €.

Madame la rectrice rappelle que les critères validés lors du CAVL du 6 décembre dernier sont les suivants :

- 1) Étudier la pertinence de l'action au regard du bien-être des élèves au travers des thématiques nationales et académiques suivantes :
 - développement durable,
 - culture,
 - engagement et citoyenneté,
 - égalités ;
- 2) Se questionner sur le nombre d'élèves bénéficiaires du projet ;
- 3) Réfléchir à la faisabilité du projet ;
- 4) Être attentif au critère d'équité entre les différents projets ;
- 5) Identifier les projets qui relèvent des compétences de la Région et ceux qui relèvent des compétences de l'Éducation nationale.

Les élus ont ensuite présenté au CAVL l'ensemble des projets présentés par les CVL : ces projets ont été étudiés par chacune des commissions au cours de la matinée qui a précédé cette réunion.

Certains projets, portant sur l'acquisition de mobiliers ou bien ne correspondant pas à l'une des quatre thématiques, n'ont pas été retenus. Ceux qui ont été retenus seront financés à hauteur du montant sollicité ou bien seulement pour une partie de celui-ci afin de respecter l'enveloppe globale.

Le DAVLC souligne le sérieux et l'exigence dont les élus du CAVL ont fait preuve dans l'examen des demandes, notamment au regard des objectifs académiques et nationaux fixés, et quant à leur vigilance sur la qualité des partenaires et à la nature des dispositifs impliqués.

Ce sont 25 projets qui ont été validés, pour un montant total de 13 840 €. Les établissements concernés recevront une notification du montant alloué de la part des services du rectorat. Les établissements dont les projets n'ont pas été retenus recevront un courrier du DAVLC motivant cette décision.

Point d'étape sur les travaux des commissions

Madame la rectrice rappelle que lors du premier CAVL, sur propositions des élus, quatre axes de travail, donnant lieu à la constitution de quatre commissions, ont été déterminés.

Concernant la culture, madame la rectrice précise qu'elle a souhaité que l'action du CAVL puisse être relayée au sein des CVL par la nomination de deux référents culture lycéens – une fille et un garçon – qui pourront être force de propositions en la matière au sein de leurs établissements, notamment concernant l'utilisation du Pass Culture dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturel.

Les élus référents des commissions qui ont pu se réunir en visioconférence au cours des mois de janvier et février ont ensuite présenté un point d'étape sur leurs travaux.

- Commission culture :

Salma Nini et Marius Vallée indiquent que la commission réfléchit à l'organisation d'une manifestation à l'échelle de l'académie comme par exemple un concours de photographie, avec un jury qui pourrait être en partie issu du CAVL, en partie composé d'enseignants d'arts plastiques, et possiblement sous forme virtuelle. Madame la rectrice indique que les référents culture lycéens nouvellement nommés pourront être associés à une telle démarche.

- Commission engagement et citoyenneté :

Arthur Pinard, Hipolyte Ponthieu et Alexane Rauline indiquent que la question de l'engagement est selon eux une priorité qui doit être traitée au sein des établissements, en particulier dans les cours d'EMC. Ils évoquent également leur souhait de proposer aux établissements un modèle de charte pour les membres des CVL afin de s'assurer que les lycéens élus s'engagent réellement au sein de cette instance, en insistant sur les devoirs des élus (en particulier l'assiduité aux réunions).

Les élus expriment par ailleurs leur souhait de dresser un compte-rendu des actions du CAVL, très succinct, et d'en assurer une large diffusion afin d'en favoriser la visibilité.

Ils suggèrent d'imposer un binôme Seconde/Première lors des élections du CVL, de manière à améliorer le suivi des projets d'une année sur l'autre.

Enfin, ils proposent de prévoir une présentation systématique sur l'engagement lycéen lors du premier cours d'EMC dès le début de la Seconde.

- Commission égalités :

Juliette Lallemand, Elsa Fanget—Passoni, Mattéo Perrot et Zacharie Tchana évoquent les principales formes de discriminations qui ont été listées par la commission : LGBT+phobies, handicap, orientation, liée au genre. La réflexion sur les actions à mettre en œuvre doit se poursuivre : réalisation d'affiches, de clips vidéo (par exemple pour mettre en avant l'engagement des filles dans des métiers dits masculins), la promotion du concours « Je filme ma formation », l'implication des filles dans la représentation des filières au sein des forums et des salons, la prévention relative aux violences sexistes et sexuelles et à la question du consentement, etc.

Madame la rectrice insiste sur l'enjeu de l'égalité entre les filles et les garçons en matière d'orientation et engage le groupe à continuer à réfléchir à cette priorité.

Philippe Chanteur précise que lors du prochain séminaire, précédant la dernière réunion du CAVL de l'année, les quatre commissions se réuniront afin de poursuivre la réflexion engagée et de proposer des actions concrètes portées par le CAVL.

Échéances à venir

Le délégué académique à la vie lycéenne et collégienne présente les prochaines dates à l'agenda :

- 11 et 12 mai : 2nde réunion du CNVL, à Strasbourg ;
- 22 mai : 3^{ème} réunion du CAVL, au lycée Fresnel de Caen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

La rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités,
Présidente du CAVL

Le DAVLC

Le secrétaire de séance

La secrétaire de séance adjointe

Philippe Chanteur

François Dubos

Juliette Lallemand